

Présents : RÉSONET Danielle, MALVAL Élodie, MIGNOT Hervé, BERGER Serge, RIMBAULT Éric, PARIS Leïla, DUBOIS Sandrine, PAQUET Daniel (arrivé à 20h30), TRAVERS Baptiste, BARRIER David, DIVAY Thibaut.

Secrétaire de séance : Leïla PARIS

Madame le Maire fait approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 novembre 2022.

1-PRESENTATION DU PROJET DE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LE RECRUTEMENT D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU VERGER

Madame le Maire présente le projet de DCE élaboré par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré dans le cadre de sa mission d'assistance.

Différents points sont à travailler :

❖ Le candidat présentera **une équipe pluridisciplinaire** présentant les compétences suivantes :

- Paysage
- Etudes V.R.D.
- Urbanisme
- Suivi de travaux

❖ **Thématiques de l'opération à étudier**

- la prise en compte des différents usages du périmètre d'étude ;
- le traitement de la vitesse et de la sécurité ;
- la sécurisation des cheminements piétonniers et cyclistes par la création de nouvelles liaisons douces en lien avec les chemins existants ;
- l'aménagement de nouvelles places de stationnement pour les riverains ;
- l'amélioration du réseau d'eaux pluviales (en lien avec Vitré Communauté) ;
- engager une réflexion sur le déplacement d'un arrêt de transport scolaire (en concertation avec le service transport de Vitré communauté) ;
- l'installation d'une réserve incendie et l'aménagement de son accès (en lien avec les services du SDIS 35) ;
- la mise en valeur de la Place du Commerce, l'amélioration de son usage par un traitement paysager, une signalétique adaptée et une organisation spatiale optimale ;

- ❖ Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- **Critère « Valeur technique », à hauteur de 60 points**

Apprécié en fonction des éléments suivants :

Mémoire technique :

- La qualité de l'équipe proposée et de son organisation ainsi que sa cohérence avec le projet à réaliser (15 points) ;
- La note méthodologique (20 points) ;
- La qualité des livrables et la fiche synthèse « références » (15 points) ;
- L'adéquation des délais indiqués dans le calendrier prévisionnel et nombre de réunions proposé (10 points) ;

- **Critère « Prix », à hauteur de 40 points**

Apprécié en fonction des éléments suivants :

- Offre de prix basée sur le montant global des prestations proposées (40 points)

La commune se réserve la possibilité d'auditionner ou d'entamer les négociations avec les candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses. Les auditions auraient lieu en mairie de Landavran.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est arrêtée à 330 000 euros :

- 30 000 € réserve incendie
- 250 000 € voirie et espaces verts
- 50 000 € place du commerce (en option)

2.2.1 Périmètre du projet



LEGENDE

-  Route du Verger à aménager et sécuriser
-  Abords du parking du terrain des sports à aménager
-  Installation d'une réserve incendie
-  Abri bus à déplacer
-  Place du Commerce à aménager

Des Bornes en Apport Volontaire seront prévues sur le parking du terrain de sports, le chantier sera mené avec le SMICTOM qui finance les bornes semi-enterrées.

La réserve incendie rendue nécessaire par la création du lotissement privé fera l'objet d'une demande de financement au titre de la DETR.

❖ Contenu de l'étude

La présente consultation porte en conséquence sur les missions suivantes :

Tranche ferme :

Mission 1 : Aménagement et de sécurisation d'une rue et d'espaces publics en centre bourg et installation d'une réserve incendie (diagnostic, scénarios d'aménagement, études préliminaires, AVP) sur l'ensemble des secteurs identifiés ;

Mission 2 : Mission de MOE partielle (PRO, ACT, VISA, DET, AOR) et OPC pour les travaux d'aménagement et sécurisation de la Route du Verger et abords du parking du terrain des Sports (montant des travaux estimé à 250 000 € HT) et d'installation d'une réserve incendie (y compris accès, signalétique et aménagement paysager) (montant des travaux estimé à 30 000 € HT).

Tranches optionnelles :

TO : Mission de MOE partielle (PRO, ACT, VISA, DET, AOR) et OPC pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Place du Commerce (montant des travaux estimé à 50 000 € HT) ;

❖ Calendrier prévisionnel

Démarrage de la mission : Mars 2023
Validation de l'AVP : Fin novembre 2023
Travaux en 2024

Durée du marché de maîtrise d'œuvre : 36 mois
9 mois : études
15 mois : travaux
12 mois : parfait achèvement

❖ Pénalités en cas de retard dans la présentation des documents

En cas de retard imputable au maître d'œuvre dans la présentation des documents, des pénalités seront calculées par application de la formule suivante :

Pénalités = montant HT de l'élément de mission * Nombre de jours calendaires de retard / 3000

QUESTIONS DIVERSES

Hervé Mignot fait le compte rendu de la dernière réunion du SMICTOM.
La modification de la collecte ramenée à 2 fois par mois a permis une économie

de 150 000km, toutefois les gains ainsi réalisés ont été absorbés par la hausse du carburant.

Au 1^{er} janvier 2023, tous les emballages seront collectés et recyclés, ce qui entraînera un accroissement de 25 % du nombre de sacs jaunes.

La question des Bornes en Apport Volontaire en centre bourg est à étudier, un point de collecte est prévu pour 60 foyers, le SMICTOM prend en charge la fourniture et une partie de la pose des bornes.

Elodie MALVAL fait le compte rendu de la rencontre du 5 décembre avec le nouveau bureau de « la Ruche CSF » à Montreuil, celui-ci a été entièrement renouvelé, il est composé de parents de Montreuil et de Landavran.

Les projets de cette association sont :

Le recrutement d'un animateur BAFA pour les mercredis

L'ouverture du centre aux familles extérieures aux 2 communes

Le relèvement des tarifs

Elodie MALVAL fait le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'OGEC du 6 décembre.

Les résultats financiers de l'exercice sept 2021- juin 2022 sont bons à Landavran, la cantine et la garderie sont excédentaires, les résultats de la garderie de Champeaux sont déficitaires, il n'y a plus de garderie le soir.

Le résultat global de l'exercice est légèrement excédentaire de 326 euros.

La demande d'une cantine municipale à Landavran reste posée, une solution est recherchée auprès d'une cuisine centrale voisine pour la livraison de repas mais des questions sont à étudier (règles sanitaires, personnel....).

Le bureau de l'OGEC est composé de 5 membres.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire
Danielle RESONET



Le secrétaire
Leïla PARIS

